

Image not found or type unknown



Question sur le droit de l'image

Par **franklin**, le **21/12/2008** à **21:23**

Bonsoir à tous,rnrnJe me permets de poser une question sur le forum concernant le droit de l'image. Je suis dans une association dans laquelle, lors de notre inscription, nous devons cochez la case 'J'accepte' ou 'Je refuse' la diffusion des photographies sur le site internet de l'association.rnrnUn membre qui a quitter l'association et qui avait accepté la diffusion de photographie sur le site nous demande maintenant de retirer toute les photos sur lesquelles il apparait.rnrnMa question est donc la suivante, Suis-je dans l'obligation de retirer toute les photos sur lesquelles il se trouve ? (sachant que j'ai déjà retirer les photos ou il est seul) Car il y a énormément de photos de groupes... Et je ne veux les effacers.rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **franklin**, le **28/12/2008** à **23:49**

Up :)